

LE SAUMON EN FRANCE EN 2004



Conseil Supérieur de la Pêche
Protection des milieux aquatiques

UNE FORTE HAUSSE DES CAPTURES

Le tableau 1 présente les estimations de captures de saumon à la ligne en zone fluviale et les déclarations (pêche aux engins sur l'Adour) en 2004, par rivière et par âge de mer : 1HM ou castillons et PHM ou "plusieurs hivers de mer", qui sont presque uniquement des saumons de printemps (2 ans de mer). La moyenne des dix années antérieures (Moy 10 da), de 1994 à 2003, est également fournie à titre de comparaison.

Les captures 2004 ont été estimées à 4 831 saumons pesant 19,3 tonnes au total. Elles sont en forte augmentation par rapport à 2003 (3 543 saumons et 13,2 tonnes) et dépassent de 49 % la moyenne décennale, malgré l'absence d'estimation des prélèvements illégaux en Baie du Mont Saint-Michel (600 captures estimées en 2002), dans les estuaires bretons et dans l'estuaire de la Nivelle. Plus de la moitié des saumons pris en 2004 l'ont été aux lignes en zone fluviale. Ce sont les déclarations de pêcheurs aux engins dans l'Adour, en progression depuis 2001, qui présentent l'augmentation la plus importante : elles atteignent 2,43 fois leur moyenne décennale. Les prises aux lignes de 2004 dépassent de 23 % leur moyenne 1994-2003, principalement par suite de l'augmentation des captures dans le Sud-Ouest. Ces dernières dépassent de 72 % la moyenne des dix années antérieures.

UNE PART EXCESSIVE DE GRANDS SAUMONS DANS LES CAPTURES

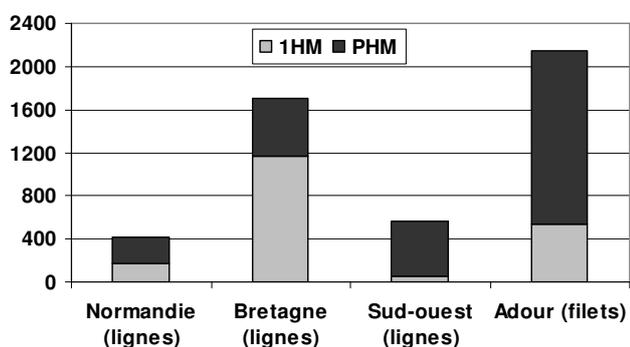
En 2004, les castillons (1HM) ont représenté 40 % des captures totales (49 % en 2003), soit 52 % des captures aux lignes et 25 % de celles aux engins (contre 50 % en 2003). C'est la plus faible proportion de ces quatre dernières années, qui contraste avec le maximum relatif de l'année 2002, où les captures comportaient 69 % de 1HM. L'exploitation ne reflète pas les proportions d'âges de mer estimées dans les stocks. Elle porte préférentiellement sur les grands poissons. Seules les captures bretonnes comportent une part de castillons (68 %, figure 1) proche de celle des stocks (80 %).

Tableau 1. Captures de saumons en 2004 par âge de mer, estimées (lignes) et déclarés (pêche aux engins + Bresle et Arques).

Bassins ou rivières	1HM	PHM	Total	Moy 10 da
Pêche aux lignes				
BRESLE	3	1	4	13
ARQUES	10	5	15	9
VIRE	11	1	12	
SIENNE	10	26	36	29
SEE+SELUNE	139	174	313	425
COUESNON	15	22	37	15
Autres	2	2	4	
Picardie-Normandie	190	231	421	502
LEFF	10	2	12	7
TRIEUX	66	30	96	103
JAUDY+GUINDY	3	2	5	2
LEGUER	96	56	152	88
YAR	0	1	1	2
DOURON	12	18	30	54
QUEFFLEUTH	0	1	1	1
PENZE	10	10	20	31
ABER-WRAC'H	5	5	10	
ABER-ILDUT	1	3	4	2
ELORN	55	47	102	123
MIGNONNE	5	14	19	9
CAMFROUT	1	8	9	7
AULNE	94	84	178	483
GOYEN	40	13	53	43
ODET-JET-STEIR	50	55	105	156
AVEN	36	26	62	60
ELLE-ISOLE	280	120	400	140
SCORFF	87	13	100	63
BLAVET	321	29	350	131
KERGROIX	3	2	5	
Autres	0	1	1	
Bretagne	1 175	540	1 714	1 511
GAVE D'OLORON	38	472	510	178
GAVE MAULEON	7	33	40	7
NIVE	2	2	4	8
GAVE DE PAU	1	1	2	0
NIVELLE	0	1	1	4
Sud-Ouest	48	509	557	323
Total lignes	1 413	1 280	2 692	2 171
Pêche aux engins				
BAIE MONT ST-MICHEL	nc	nc	nc	nc
ADOUR marins pêch.	461	1 528	1 989	819
ADOUR prof. fluviaux	75	75	150	87
NIVELLE estuaire+baie	nc	nc	nc	nc
Total professionnels	536	1 603	2 139	914
TOTAL	1 949	2 883	4 831	3 250

Les captures en Normandie, Artois et Picardie comprennent 45 % d'1HM et celles effectuées aux lignes dans les Gaves, moins de 10 %.

Figure 1. Nombre de saumons capturés en 2004, par bassin et par âge marin (1HM, PHM).



Comme le montre le suivi des carnets de pêche (page suivante), l'efficacité de la pêche des saumons de printemps a été en 2004 proche du maximum enregistré depuis 1995, avec un temps de pêche moyen de 98 heures par capture. Cette efficacité, combinée à un effort (temps de pêche) vraisemblablement accru et à la suppression du quota annuel de 190 saumons sur le Gave d'Oloron, explique l'augmentation des prises aux lignes de saumons de printemps. En ce qui concerne la pêche au filet dans l'Adour, le nombre de pêcheurs n'a pas varié mais celui des sorties (2 849) a augmenté par rapport à 2003 (2 417). Dans le même temps, les captures par unité d'effort (CPUE) se sont maintenues à un niveau proche de celui de 2003 (0,70 saumon par sortie), supérieur à celui des quatre années précédentes (0,39-0,42). Ces CPUE sont

EFFECTIFS ASSEZ STABLES DES PÊCHEURS DE SAUMON

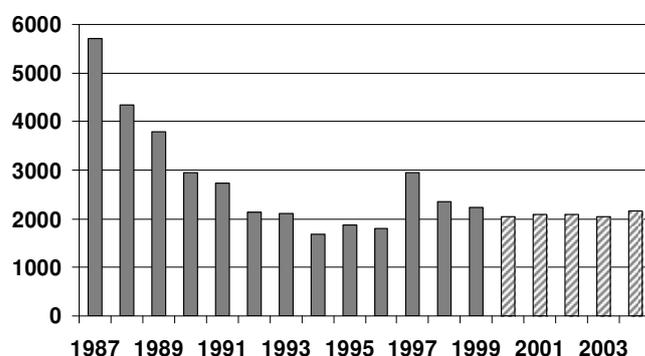
De 1987 à 1999, les pêcheurs de saumon à la ligne étaient comptabilisés au moyen des taxes "saumon" vendues annuellement. Depuis 2000, il n'existe plus qu'une taxe pour pêcher à la fois le saumon et la truite de mer. Le nombre de pêcheurs de saumon est donc désormais estimé dans chaque département à partir de leur pourcentage moyen dans le total des pêcheurs de salmonidés migrateurs (saumon et truite de mer) durant la période 1987-1999.

La figure 2 illustre l'évolution de leurs effectifs, qui présentent une relative stabilité depuis 1998. En 2004, on estime à 2 158 le nombre de pêcheurs, soit un peu plus que l'effectif moyen calculé durant la période 1999-2003 (2 095), ainsi qu'une légère progression par rapport à 2003 (2 045 pêcheurs).

considérées comme un assez bon indicateur de l'abondance de poissons. Le détail d'effort et de CPUE de la pêche au filet par période (printemps, été), non disponible pour l'instant, est susceptible de faire apparaître des écarts entre les deux composantes des stocks (1HM, PHM) et d'expliquer ainsi la part réduite des castillons dans les captures au filet de l'Adour.

Compte tenu de ces résultats, il faut rappeler qu'un prélèvement équilibré des castillons et des grands saumons doit être recherché, pour alléger la pression sur les saumons de plusieurs hivers marins, qui présentent le meilleur potentiel de dépose d'œufs. Il s'agit en effet en majorité de femelles et leur fécondité, liée au poids, est supérieure à celle des castillons. Le groupe de travail sur le saumon atlantique du Conseil International pour l'Exploration des Mers (CIEM) recommande depuis plusieurs années une diminution du prélèvement des poissons de plusieurs hivers marins dans le Sud et l'Ouest de l'Europe, compte tenu de leur raréfaction. La modélisation d'abondance avant pêche effectuée par ce groupe de travail indique que cette composante des stocks est sous la limite de conservation depuis plus de 8 ans. Il semble urgent d'adopter comme en Bretagne et en Basse-Normandie des mesures réellement capables de limiter le prélèvement de PHM, en évitant celles qui ont démontré leur inefficacité, comme le retard d'ouverture de la pêche à la ligne déjà expérimenté sur ce bassin en 2002 et 2003 et en Basse-Normandie en 2001 et 2002.

Figure 2. Nombre de pêcheurs de saumon de 1987 à 2004 (à partir de 2000, valeurs estimées)



Les marins pêcheurs qui opèrent au filet maillant dérivant dans l'Adour sont au nombre de 38, comme en 2003. Ils étaient 37 en 2002. Comme dans le cas des pêcheurs aux lignes, on constate une certaine stabilité de leurs effectifs.

LES DONNÉES DES CARNETS DE PÊCHE À LA LIGNE

Le suivi des carnets de pêche montre une diminution de l'effort de 1995 à 2003, à travers le nombre de sorties et le temps de pêche moyens par pêcheur (tableau 2), mais une remontée de ces valeurs est notée en 2004. Le nombre de saumons par pêcheur, divisé par 3 de 1996 à 2003, a plus que doublé de 2003 à 2004. Il a aussi progressé dans les données nationales de la pêche aux lignes. La part des pêcheurs bredouilles, qui dépassait 50 % depuis 2001, a retrouvé en 2004 une valeur proche de celles de la période 1995- 1999.

Le temps nécessaire pour capturer un saumon est en 2004 parmi les plus courts de toute la série, comparable aux valeurs de 1995 et 1996. La même remarque s'applique aux temps de pêche nécessaires pour capturer un saumon de printemps (de mars à mai) ou un castillon (de juin à octobre). On retrouve le différentiel observé par le passé, l'efficacité étant bien meilleure en été et automne qu'au printemps, d'un facteur 2 en 2004, mais dans certains cas d'un facteur 3 ou 4, comme par exemple en 2000. Ce rendement progresse d'ailleurs de mois en mois, et le temps moyen d'une capture a ainsi atteint des valeurs de 34 h en septembre 2004 et de seulement 12 h en octobre 2004.

Tableau 2. Résultat des carnets de pêche au saumon de 1995 à 2004 (pas de carnets en 1998).

	Années								
	1995	1996	1997	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb de carnets retournés	64	77	65	66	101	115	107	110	106
Effort									
Nb total de sorties	2 573	3 097	2 171	2293	3059	3 148	2 859	2 376	3 088
Nb de sorties / pêcheur	40	40	33	35	30	27	27	22	29
Durée moy. d'une sortie (heures)	4,5	4,2	4,4	4,4	3,9	4,2	4,3	4,4	4,2
Effort moyen / pêcheur (heures)	181	170	148	152	119	115	114	95	121
Captures par unité d'effort									
Nb de saumons capturés	144	181	70	67	127	135	92	76	185
Nb de saumons / pêcheur (carnets)	2,30	2,40	1,10	1,00	1,30	1,20	0,90	0,70	1,75
<i>Nb de saumons / pêcheur (France)</i>	<i>1,15</i>	<i>1,57</i>	<i>0,44</i>	<i>0,76</i>	<i>1,06</i>	<i>0,97</i>	<i>0,84</i>	<i>0,76</i>	<i>1,01</i>
Nb maximal de saumons / pêcheur	18	12	11	6	6	9	8	12	12
Nb maximal de saumons / sortie	4	3	2	1	2	2	2	2	4
% de pêcheurs bredouilles	38	32	46	41	43	50	55	63	42
Nb d'heures par capture									
Saison entière	80	72	165	150	94	98	133	137	70
Mars à mai	139	91	232	206	212	170	273	166	98
Juin à octobre	47	56	89	99	58	69	89	97	52

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SAISON DE PÊCHE 2004

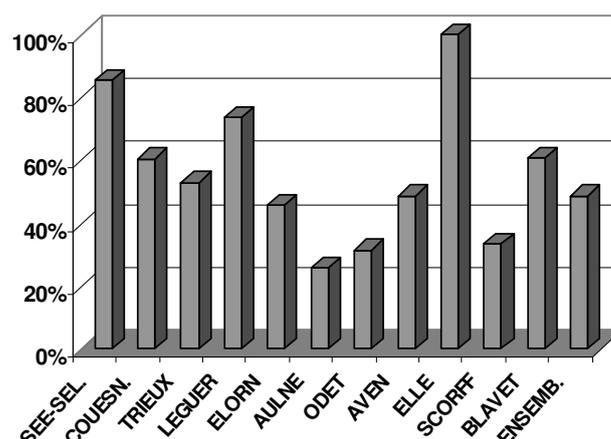
En **Bretagne** et **Basse Normandie**, la gestion s'effectue au moyen de Totaux Autorisés de Captures (TAC) depuis 1996, chaque rivière disposant d'un TAC calculé selon la surface et la capacité d'accueil de ses habitats à tacons, servant à préserver pour la reproduction un contingent de saumons qui garantisse à long terme le renouvellement optimal des populations.

En 2004, 49 % du TAC global a été consommé, soit nettement plus que lors de la saison 2003 (31%), qui avait été marquée par une très forte sécheresse. Aucun cours d'eau n'a dépassé 85% de son TAC, sauf la Vire (+18%) et l'Ellé (+1%), (Figure 3), contrairement aux années 2000 à 2002, qui virent des excès de captures importants sur la Sée et la Sélune. Toutefois, les TAC spécifiques de saumons de printemps ont été globalement dépassés de 12 %, des dépassements de plus de 50 % étant notamment enregistrés sur l'Ellé (+122 %), le Léguer (+87%),

la Sée et la Sélune (+66 %), le Couesnon (+83 %), la Sienne (+53%).

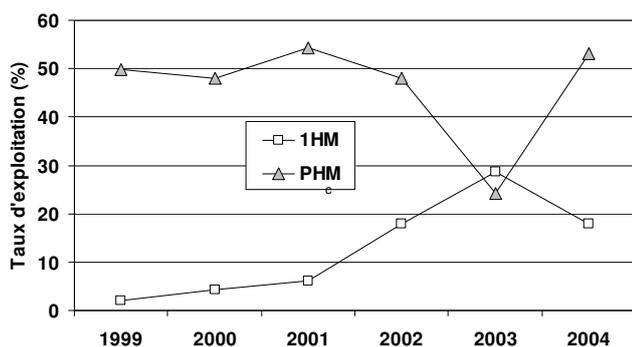
Les fermetures temporaires de pêche qui en ont résulté ont vraisemblablement permis d'épargner 160 saumons de printemps, soit 23 % du TAC correspondant et 7 % de la dépose d'œufs totale recherchée.

Figure 3. Part du TAC prélevé dans quelques rivières en Bretagne et Basse-Normandie.



Dans le bassin **Adour-Gaves**, la réglementation de la pêche aux lignes a changé en 2004 : les quotas annuels de 190 et 20 captures sur le Gave et la Nive ont été supprimés et une fermeture les mardis et jeudis a été instaurée, le quota individuel de 4 saumons par saison étant maintenu. Les captures ont doublé (550) par rapport aux années précédentes (244 en 2003). Pour la pêche aux engins, la réglementation est inchangée depuis 2002, avec 2 ou 3 jours de relève chaque semaine à partir d'avril, répartis sur toute la saison. Mais l'augmentation du nombre des sorties de pêche (voir plus haut) a entraîné les plus fortes captures depuis 4 ans (tableau 1). L'estimation effectuée grâce aux stations de contrôle montre que les retours 2004 (6 500 individus, dont 57% de PHM) sont en dessous de ceux de 2003 (7 300 saumons et 53% de PHM). De ce fait, l'exploitation globale du stock a été de 31 % du nombre total de poissons migrant, mais avec une pression plus élevée sur les PHM (59%) que sur les castillons (18%, à comparer aux 30% de 2003, Figure 4).

Figure 4. Taux d'exploitation des 1HM et des PHM dans l'Adour et les Gaves de 1999 à 2004.



Le résultat est une dépose d'œufs de 15 millions en 2004, soit 5 millions de moins qu'en 2003, et 25 % sous l'objectif fixé lors du premier plan saumon 1999-2001. La pression de pêche est importante et si son impact ne peut être prédit avec certitude, la prudence suggère de la réguler dans le futur pour mieux épargner les grands saumons et ainsi assurer la restauration de la population au maximum biologique permis par l'ouverture des axes réalisée ces dernières années, particulièrement sur les Gaves d'Ossau et de Mauléon.

Contrairement à 2003, on ne dispose pas d'informations concernant des captures illégales opérées au filet dans l'estuaire de la **Nivelle**. Mais l'effectif très faible de saumons remontés au piège d'Uxondoa en 2004 (101, contre 79 en 2003) et surtout un taux de retour des castillons nés en 2002 très faible (0,49 %), 8 fois moindre

que le taux moyen observé sur les cohortes 1991 à 2000, suggère que ces castillons ont pu subir un prélèvement ciblé avant de coloniser l'eau douce. La dépose d'œufs estimée pour 2004 représente moins du quart de la limite de conservation du bassin (31 % en 2003), ce qui pose une fois de plus des questions sur la capacité de cette population de saumons à se maintenir. De plus, la qualité médiocre des frayères du cours accessible et sa position méridionale en font un cours d'eau fragile, pour lequel une reconquête du haut bassin (de meilleure qualité) situé en Espagne (Navarre) et une garantie contre des prélèvements excessifs sont souhaitables à court terme.

DES NOUVELLES DU SAUMON DU BASSIN LOIRE- ALLIER

En **Loire-Allier**, la pêche est fermée depuis 1994 car le stock est gravement affaibli. Il s'agit de la dernière population de saumon du Sud de l'Europe adaptée à de longues migrations (plus de 800 km jusqu'aux frayères de l'Allier). Elle est constituée de plus de 98 % de poissons de plusieurs hivers marins, ce qui est unique dans le contexte français.

A la station de contrôle de Vichy, 662 saumons ont été filmés en 2004. C'est le deuxième meilleur effectif depuis 1996, mais seulement la moitié du contingent 2003, qui comptait 1 238 saumons. Ceci est d'autant plus décevant que les conditions de migration au printemps étaient favorables et que l'on s'attendait à voir des retours importants, sous forme de saumons de 2 hivers de mer (2HM), du premier déversement massif de smolts issus de la salmoniculture de Chanteuges (184 000 smolts marqués et relâchés en 2002). Les perspectives sont peu encourageantes pour 2005 en ce qui concerne les saumons de 3 hivers de mer, qui ont smoltifié la même année que les 2HM remontés en 2004. Par contre, des effectifs plus importants ont été contrôlés sur la Gartempe avec 57 grands salmonidés, contre 9 en 2003. La colonisation des principaux affluents du bassin de l'Allier est aussi en progression notable.

L'abondance des juvéniles de l'année est conforme aux valeurs observées ces dernières années dans la Gartempe et dans la Sioule. Elle est par contre inférieure à celles des années antérieures dans l'Allier, notamment du fait d'une destruction quasi totale de la reproduction naturelle, due à la crue de décembre 2003, qui a entraîné de profonds remaniements des fonds.